

Décision

Générale

colonial

Décision n° 899/SG/FIN portant licenciement d'un ouvrier typographe.

n° 899/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
7 juin 1968

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Aden Warsamé Doualé, imprimeur OS 2-1, en fonction à l'Imprimerie Administrative, est licencié de son emploi pour compter du 24 mai 1968, date à laquelle il a cessé d'assurer son service. Art. 2. — A l'exclusion de toutes autres indemnités, M. Aden Warsamé Doualé bénéficiera d'une indemnité de congé non pris égale au salaire de 9 jours ouvrables correspondant à 10 jours calendaires, pour la période du 1er janvier au 23 mai 1968 inclus. Art. 3. — La dépense susvisée sera supportée par le budget du service local en son

chapitre 8.